



CLUB DE TIR A L'ARC "LES OURS BLANCS" CASE POSTALE 67 , 1562 CORCELLES

CONTRAT LOCATION MATERIEL CLUB

Je, soussigné(e), étant intéressé(e) par le tir à l'arc et ne possédant pas mon propre matériel de tir, accepte de louer le matériel de tir pour débutant mis à disposition par le club des Ours Blancs

pour la somme de fr. 30.- par mois

L'usure normale sera pris en charge par le club, tandis que tout dégât commis par une inattention à la sécurité ou volontaire, sera à ma charge.

IMPORTANT : tant que je ne suis pas membre du club, ce sera mon assurance responsabilité civile et accident qui me couvrira en cas d'accident.

Le matériel loué restera au local et propriété du club. Il pourra être utilisé par toute nouvelle personne arrivant au club ou, étant comme moi, sous un contrat de location.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

No Postal : _____ Localité : _____

Né(e) le : _____ No tél. : _____

Fils(fille) de (si moins de 18 ans) : _____

Signature : _____

Signature des parents (si moins de 18 ans) : _____

Lieu et date : _____

REMARQUE: par mesure de sécurité, les jeunes de moins de 16 ans, ne peuvent aller tirer sur le terrain ou au local que si ils sont accompagnés d'une personne adulte ou si d'autres adultes du club sont présent.